



Temp'O, votre magazine vidéo pour tout savoir des enjeux de l'eau sur notre territoire.

L'EAU POTABLE, UNE RESSOURCE FRAGILE SOUS PRESSION

Maintenir l'accès à une eau potable de qualité, en quantité suffisante pour tous est un enjeu majeur pour l'avenir. Pour y parvenir, c'est dès à présent qu'il faut agir.

En France, l'alimentation en eau potable fait face ces dernières années à une double problématique à la fois qualitative et quantitative. Que l'eau provienne de sources souterraines ou de cours d'eau, elle est susceptible d'être contaminée par des polluants, des résidus d'origine agricole comme les pesticides, ou des rejets accidentels. Le changement climatique aggrave ces problèmes. La baisse du débit des rivières et la diminution de la quantité d'eau disponible provoquent une plus grande concentration des polluants.

Un défi de taille

Sur le bassin Adour-Garonne qui compte environ 8 millions d'habitants, presque 10 % des collectivités rencontrent des difficultés liées à la qualité de leur eau. Sur les 5300 captages d'eau potable du grand Sud-Ouest, près de 325 sont ainsi jugés dégradés par les pollutions diffuses, parmi lesquels 95 sont classés comme prioritaires. Si les actions menées au cours des dix dernières années ont permis d'améliorer la qualité de l'eau dans plus de 60 % de ces sites prioritaires, il reste encore à faire.

Du point de vue quantitatif, la situation est là aussi préoccupante. Entre 2022 et 2023, 1116 communes du bassin ont connu des ruptures ou des tensions dans l'approvisionnement

en eau potable. « Si rien n'est fait, le nombre de communes affectées pourrait doubler d'ici 2050, touchant plus de 30% de la population sur le bassin », alerte David Enjalbal, Chef de service Gestion de la Ressource-Hydroélectricité à la Direction des interventions et de l'expertise eaux et milieux de l'Agence.

Anticiper et agir

Face à l'augmentation prévue de la population dans le bassin Adour-Garonne (+ 1 million d'habitants d'ici 2050) et à l'intensification des impacts du réchauffement climatique, tout l'enjeu pour les collectivités est de mieux comprendre le fonctionnement de leur ressource, de prendre les mesures nécessaires pour la protéger et d'anticiper les besoins futurs en évitant ainsi les conflits d'usage. « Même les communes qui n'ont pas de problèmes actuellement pourront y être confrontés demain. Il s'agit d'anticiper pour ne pas subir », pointe David Enjalbal. D'ici 2027, les collectivités devront ainsi obligatoirement adopter un Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) pour définir un programme d'actions préventives et curatives permettant de garantir une eau de qualité en quantité depuis la ressource en eau, le captage, le traitement et la distribution

jusqu'au robinet du consommateur. « Pour l'instant, ces programmes d'actions sont volontaires, l'objectif est d'accompagner les collectivités dans une stratégie générale de prévention basée sur l'évaluation et la gestion des risques pour adopter les bonnes pratiques. Mais si ça ne suffit pas, il faudra alors passer par des outils réglementaires », anticipe David Enjalbal.

Investir pour l'avenir

Les investissements à réaliser pour garantir et sécuriser l'alimentation en eau potable sur le bassin Adour-Garonne dans les 6 ans à venir sont considérables. Ils sont estimés respectivement à 450 M€ pour le volet qualité et 800 M€ pour le volet quantité. C'est sans compter les 3,3 milliards d'€ nécessaires à la rénovation des réseaux.

Pour son prochain programme d'interventions 2025-2030, l'agence de l'eau devrait augmenter son budget alloué à l'eau potable de près de 150 M€, passant de 252 M€ sur la période 2019-2024 à 402 M€ sur la période 2025-2030. L'objectif est de permettre à au moins 25 % des communes qui rencontrent un problème de qualité ou de quantité de lancer des travaux pour les résoudre.

EAU POTABLE :

ET SI ÇA NE COULAIT PLUS DE SOURCE ?

D'ici 2050, sera-t-il encore possible pour l'ensemble de la population du bassin Adour-Garonne de disposer d'eau potable au robinet ? Si certaines collectivités rencontrent déjà des difficultés aussi bien en termes de qualité que d'approvisionnement, quelles solutions mettre en œuvre pour éviter que la situation s'aggrave et, mieux, pour qu'elle s'améliore malgré l'augmentation annoncée de la population et l'impact grandissant du réchauffement climatique ?

Pour décrypter ces nouveaux enjeux, le cinquième épisode de « Temp'O », le mag de l'eau du Grand Sud-Ouest, rassemblera sur son plateau **Sébastien VINCINI**, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne et membre du Comité du bassin Adour-Garonne, ainsi que deux expertes de l'agence de l'eau, **Lucile GREMY** et **Pauline ROUY**.

Vous avez des questions ? Envoyez-les à tempo@eau-grandsudouest.fr, nous y répondrons dans les prochaines émissions.



Temp'O
Votre nouveau rendez-vous

3 QUESTIONS à YVES REGOURD

Membre du Comité de bassin Adour-Garonne; Président de l'EPAGE du Viaur; Président de la Communauté de communes du Pays de Salars; Président du Syndicat mixte des eaux du Levézou Ségala; Maire de Le Vidal (12)

« NOS TERRITOIRES RURAUX ONT BEAUCOUP SOUFFERT EN 2022-2023 D'UN DÉFICIT D'ORGANISATION »

Pourquoi faut-il accélérer la protection de la ressource en eau ?

Nous avons vu en 2022 et 2023 les conséquences dramatiques de la sécheresse sur l'approvisionnement en eau potable des populations. Aujourd'hui, nous devons faire face à deux défis : d'une part, le changement climatique - notre territoire sera sans doute l'un de ceux les plus touchés en France - de l'autre, une forte augmentation de la population. Il est donc vital de préserver la moindre goutte d'eau sur notre territoire pour en disposer partout et pour tous.

Comment améliorer cette protection ?

La connaissance de la ressource en eau (qu'elle soit superficielle ou souterraine) est la première étape ! Elle est déterminante pour appréhender sa disponibilité et la mettre en regard des besoins actuels et futurs. Pour cela, il faut aussi amener les collectivités à mieux se structurer collectivement de façon à être plus efficaces à renforcer leurs moyens humains, à développer leurs compétences et ainsi avoir une meilleure gouvernance sur la question de l'eau. Nos territoires ruraux ont beaucoup souffert en 2022-2023 d'un déficit d'organisation. Si les acteurs restent dispersés, nous aurons du mal à relever les défis à venir.

Comment financer les actions nécessaires ?

Nous devons trouver un équilibre entre un accès équitable à l'eau pour tous et la couverture des coûts réels liés à sa protection et gestion bien que face aux investissements conséquents pour les années à venir, un ajustement du prix de l'eau semble inévitable. L'agence de l'eau Adour Garonne, dans son programme d'interventions 2025-2030 mais également d'autres partenaires comme les conseils départementaux, la banque des territoires, l'AFL..., seront aux côtés des collectivités pour soutenir les programmes de restructuration et de rénovation des infrastructures.

LES CHIFFRES

Entre 2025 et 2030, on estime qu'il faudra investir sur le bassin Adour-Garonne :

450 MILLIONS €

pour résoudre les problèmes de **qualité d'eau**

800 MILLIONS €

pour résoudre les problèmes de **quantité d'eau**

3,3 MILLIARDS €

d'investissements sur 6 ans **pour atteindre un taux de renouvellement des réseaux de 1,2% par an**

ACCÈS À L'EAU DANS LE GRAND SUD-OUEST

1116 communes

touchées par des **pénuries d'eau** entre 2022 et 2023 sur le bassin Adour-Garonne

30% de la population

potentiellement touchée par des **problèmes d'accès à l'eau potable** sur le bassin Adour-Garonne d'ici 2050 si rien n'est fait